

Bonnes pratiques – Buanderie et lingerie

Acheminement et identification des équipements liés à la buanderie

Problématique à corriger

Certains équipements spécialisés (toiles de levage, contentions, rideaux, vêtements et autres articles textiles) prennent actuellement un parcours non planifié.

Ces articles sont parfois envoyés par erreur à la Buanderie Blanchelle, puis retournés au siège social de l'Hôpital Anna-Laberge, sans possibilité d'être réacheminés efficacement vers leur installation d'origine.

Conséquence : Une accumulation importante d'articles égarés.

Rappels important

Les sacs plastiques bleus Blanchelle sont uniquement réservés à la lingerie souillée : draps, débarbouillettes, piqués, serviettes, débarbouillettes et autres articles de lingerie destinés à la buanderie.

Les articles suivants ne doivent en **AUCUN CAS** être déposés dans les sacs bleus :

- Contentions
- Rideaux
- Tout autre équipement spécialisé
- Toiles de levage
- Vêtements
- Articles textiles personnels
- Couvertures

Amélioration continue

Identification des vêtements des résidents

Le *Guide d'accueil de la personne hébergée et de ses proches* stipule que les familles sont responsables de l'identification des vêtements personnels.

Identification des toiles de levage et les contentions

L'utilisation d'une étiquette d'identification thermique (de type *P-Touch* ou *Dymo*) fonctionne très bien pour l'identification de ces équipements. De plus, l'étiquette collée sur elle-même résiste généralement aux manipulations et facilite grandement le retour des équipements à leur propriétaire.

